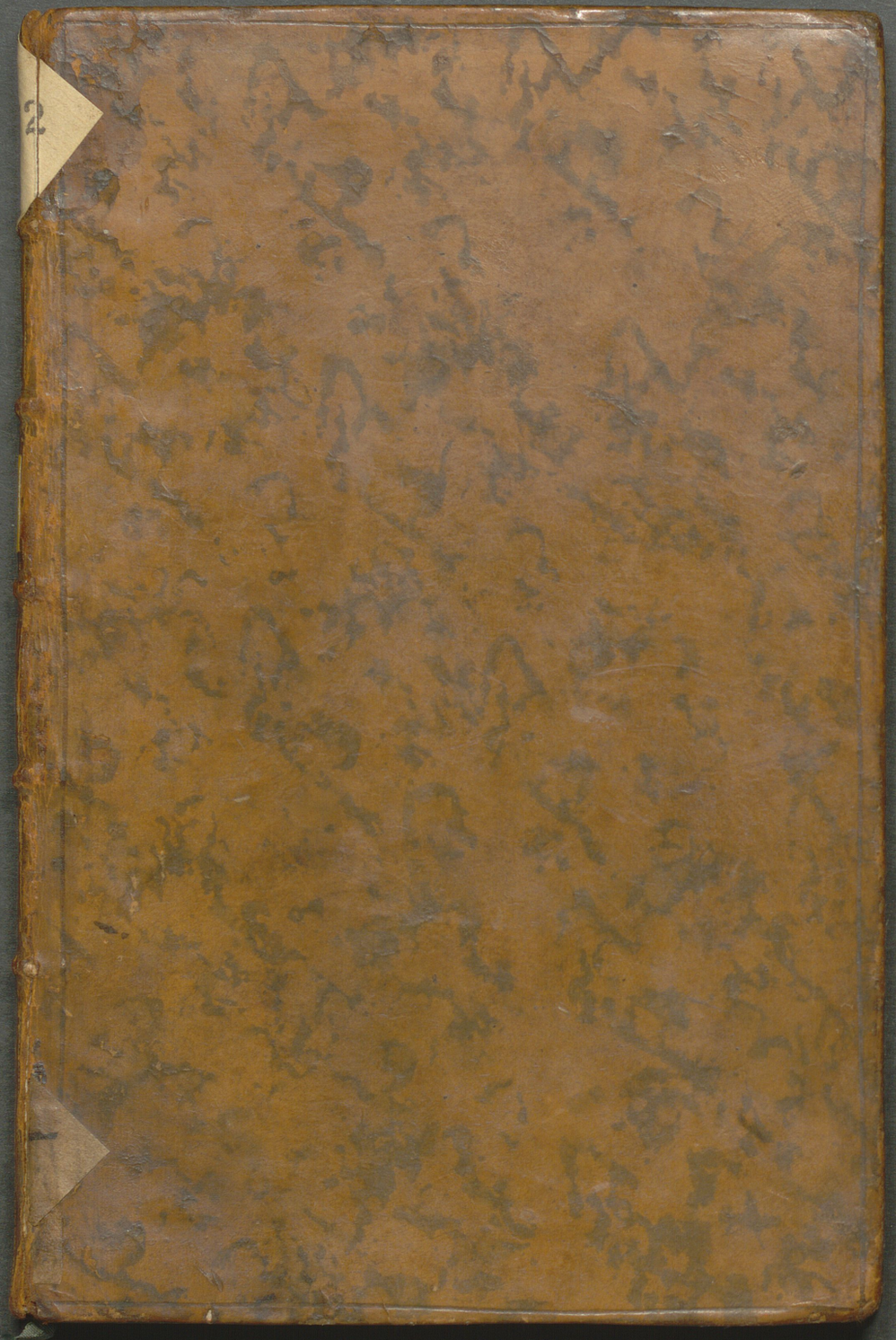

071

L
484
a
L
479 f
BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

LA

T

1 1072

2,212
1072

La Béatitude des Chrétiens, ou Le Fleo de la Foy par Geoffroy Vallée natif d'Orleans, fils de feu Geoffroy Vallée en de Girarde le C. erruyer aux quelz nous des Père et mere assemblez il sy treuue Lerre gerñ vrey Fleo D. la Foy bygarrée Et au nom du Filz Va Fléo Regle Foy, Autrement Guerre la Folle Foy.

Ex Bibliotheca S. Vict. Paris. 1767.

Heureux qui Sçait
Au Savoir Repos.

C. en 1764.

BIBLIOTHEQUE MAZARINE

La Beatitude
des Chrétiens ou le Sléo
de la Foy par Geoffroy
Vallée natif d'Orleans.

Le vray Catholique
ou Universel.

BIBLIOTHEQUE MAZARINE

J'ay ma volupté avec Dieu
En Dieu n'ay que Sepos.

L'homme n'a aise, repos, beatitude, con-
solation et felicité qu'en Sçavoir lequel
est engendré d'intelligence et cognois-
sance et lors le Croire en demeure
Veille ou non. Quand ce Sçavoir précede
Ce Croire là s'appelle le Croire engendré.
Car il est engendré dans l'homme du Sça-

voir qu'il en a, et jamais n'en peult être vaincu. Mais celluy qui croit par foy ou par craincte et peur qu'on lui faict ce peut divertir et changer et détourner quand il juge chose meilleure (si cette grande craincte ne l'entretient) et tel croire s'apelle le croire que l'on engendre, par ce qu'un autre homme l'engendre dans un autre soit par foy qui luy a, ou peur qu'il lui faict. Ce croire là est très méchant et très misérable et en viennent tous les maulx que nous avons eu jamais et ont été cy devant et seront source de toute abbomination, et l'homme par ce croire là est toujours entretenu et nourry en ignorãce et rendu grosse beste et vaincu tout à faict logé sur le grand et petit Credo ou sur tel croire ne sçaura jamais rien.

Le Papiste

Je nái que craincte en Dieu
De Dieu je suis peureux.

Le croire que le Papiste dict avoir est ff
feré et parollé, comme pourroit faire ung
Perroquet et les engendre tout de Crain=
cte et peur dès le berceau sans quil ente
de ne quon lui fasse jamais entẽdre que
cẽt que croire, Car la peur quil a destre
pñtemẽ bruslé, et la craincte après la mort
destre dãpné, s'il ne dit quil croit en Dieu
(comme il a esté instruict de ses Pere et
mere) peut estre le plus grand mal qui
soit en tout le monde, que de ne Croire
point en Dieu, et nã loysir dy penser ny
aucune hardiesse, tant la peur et craincte
le possede estant toûjours au millieu de
ces deux Dyables et bourreaux, ne pou=
vant estre plus miserable et dãpné quil
est, privé dintelligence, raison, justice, ve-
rité et amytié et le peult dire du tout be-

te, et ne sçavoir aucune chose ayant l'ẽtendement en Dieu tellement occupé de Craincte et peur, d'autant que de craindre Dieu l'homme en pert l'ĩtellec et ne lui reste q̃ entendemẽt bestial et terrestre Comme à la beste dõt en demourra toujours tel, collere, fol, mechãt et malheureux.

Le Huguenot.

Je n'ay que Craincte en Dieu
De Dieu j'ay esperance.

Le croire du Huguenot que on luy engendre est engendré de foy et Craincte et ne le rend si beste que le Papiste, d'autant qu'il est instruict en quelque demõstration, et faulce intelligence avec ceste Craincte et coup de baston que s'il ne croit il ne peut estre sauvé, s'il sçavoit en Dieu quelque peu de chose on le pourroit ramener pour le lui faire Cõgnoistre et ẽtendre q̃ue c'est, lors jugeroit comme son croire et sa foy, le dãpné, au lieu le sauver, chose vraymẽt assez malaisée à Cõprãdre, si la

hardiesse et le zelle de sçavoir n'accõpaignent l'homme et lors cõgnoistreroit tõ les blasphemes, poisons, pestilẽces abbominations, et meschãssetés qu'apportẽnt toutes les Religions, lesquelles au lieu de dõner vraye Cõgnoissance de Dieu, l'ostent du tout. Et ce peult dire l'hõme estre en Enfer terrestre privé de sçavoir et intellec, et celluy q̃ croit et a foy jamais ne le pourra avoir, (s'il s'arreste à son croire et à sa foy) mais qu'il essaye p̃ toutes voyes et sciences a ce sçavoir, p̃ ce q̃ toutes les sciences ne sõt que par ceste Cõgnoissance et science là qui se nõme sapience laquelle est impossible d'avoir par crainte et foy (cõme on dit que son cõmancemẽt est craindre Dieu et lui avoir foy) mais ce zelle et desir de le cõgnoistre falloit-il dire. d'aultant qu'a ce qui nous touche de près, en voulons ceste cõgnoissance, sçavoir et intelligence, comme qui auroit à nõ rendre quelque grand compte important il nõ

auroit beau dire, vôtre compte y est cro=
yez moy, Responderions, je le veulx sca=
voir et l'entendre p ce qu'il n'y a repos et
fellicité qu'au scavoir et intellec, nõ pas
au croire ny en la foy, ou bien si quelque
autre a qui aurions payé une grosse debte
la nous revenoit demander une autre fois
duquel de deux esse en conscience que nõ
nous vouldrions servir, ou de je croy l'a-
voir payée, ou je scay l'avoir payée. Je
m'assure qu'il n'y a si beau croyant, qui
ne renõssat de belle heure a je croy pour
dire je scay qui doit nous faire cõgnoi-
stre, que sont tõ pippeurs et affronteurs
ceux qui nous le prêchent et nõ le maĩ
tiennent d'autant qu'entendre et scavoir
est toute la consolation, heur et repos de
l'homme et non pas ce croire ou cette foy
comme ils veullent tous que y soyons lo=
gés toute nostre vie et encores à la mort
ils nous chantent le credo.

L'Anabaptiste

Je suis peureux en Dieu
De Dieu J'ay Esperance.

Le Croire de l'Anabaptiste est a peu près que celuy du huguenot, hors qu'il n'a pas tant de Craincte de Dieu, aussy n'est si fol et ignorant que le huguenot, ils n'aiment pas tã l'argent, n'y les biens du Corps ils sõt plus liberaux entre eux et sõt plus heureux en leur religion n'y que les Papistes. N'y les huguenots et tout ainsy que le huguenot deffere le Papiste de sa Religion, l'Anabaptiste pourroit déffere le huguenot de la Sienne, ꝑ ce que les graces et vertus, aydent grandement a ceste Cognoissance que chacũ desire, cõme l'amitié, la liberalité, la Raison, la Justice, estre veritable, n'estre ignorant des Sciences telles quelles puissent estre, ensemble des Arts: Car Dieu veut tout avoir, et estre Congneu en tout, luy qui est

Si grand ce congnoit p les grandes sciences.
O combien les ignorants en sont eslongñez
s'ils ne cognoissent leur ignorance, p ce
que l'ignorance occupant l'homme luy
luy apporte ce malheur, que tant moins
il scait, tant pl.r il pense scavoir, si n'a ce zel-
le et desir de voulloir savoir, et n'ayme
autre chose tant que les sciences.

Le Libertin.

Je suis doubteux de Dieu
Sans Dieu suis tourmenté.

Le Libertin ne croit, ni décroit, ne se fi=
ant, ne deffiant du tout, ce qui le rend tou=
jours douteux, pouvãt venir s'il est bien
Jstruit, ou qu'il medite souvãt a pl.r heu=
reux port q̃ to.r les autres qui croiẽt (pour
veu qu'il ay passé p la huguenoterie) da=
ultant qu'il mõte en intellec, pl.r que le Pa=
piste, aussi s'inferre il lourdemãt s'il ne ce
retire, pouvant tomber à l'atheisme,
(Il est vrai que l'homme ne peut Jamais

estre Atheiste et est ainsi crée de Dieu, mais il peult tomber au pl.r mauvais estat que tous les dessus dictz encorq̃ le Papiste soit de tout beste (comme il a ja esté dit) car le Papiste est si beste qu'il dit et croit que le bien, soit mal, et le mal, bien, ce que n'a pas le libertin, car il ne se dispence pour avoir le bien, mais il ne le veult que pour luy et ne le peult prendre en Dieu, parce qu'il en doubte aussi que toutes les Religions ont observé d'oster à l'homme la Felicité du Corps en Dieu, affin de le rendre toujours plus miserable, et que le meilleur soit pour eux (qui les ont innẽtées) ou pour ceux qui les maintiennent.

L'Atheiste.

+ ces lignes sont plus fines

J'ay ma volupté sans Dieu,
En Dieu n'ay que Tourment.

L'Atheiste, ou celluy qui se dit tel (parcequ'il n'est possible à l'homme d'estre sans Dieu) est de Contraire croyance aux autres, et toutesfois croit, mais c'est qu'il n'y a point de Dieu, voilà pourquoi en Dieu n'a que tourment et affliction quand il n'y pense, d'autant qu'il

la quicté pour avoir la volupté du corps
et exercer toutes les affections, il sera
toûjours en perpetuel tourmẽt jusques
à ce quil sache au vray (non pas croire) sil
y a un Dieu, ou sil n'y en a point, car le sa-
voir il ne l'a pas, et toutes fois sa bouche
fere quil n'y en a point, mais sa conscience
l'accuse, la quelle n'a jamais repos, n'y ne
pourra avoir qu'en Dieu, Car tout ainsi q'
les dessus nommés disent qu'il y a un Dieu,
l'Atheiste dict qu'il n'y en a point, et tous
soit en bien ou en mal n'en sauent rien,
mais ilz le croyent, qu'ilz appellent Sca-
voir. Dela ce deveroit plustost appeller
Barbouille; mais le vray homme qui a ce
ste Sapiẽce est au milieu d'entre eux qui
void et congnoist leur erreur et deffaut
Et comme le croire que lon en yende de eux
vt a cause de leur ignorance et de la Craite
en Dieu qu'ilz ont, d'autant que le Scavoir
a telle force en l'homme qu'il veille ou non
(comme il a ja este dict) le croire lui est

demeure et ne s'en scauront jamais dere-
lopper qui nous peult faire entendre que
croire est au milieu de science et ignorãce
et qu'il y a un croire engendré ẽ nõ par le
scavoir, et l'autre que l'on engendre pour
notre ignorance, ꝑ foy et peur, ou craincte
q̃ l'on nous doñe et faict on en Dieu et foy
n'est faulte que de cõgnoissance, car ou
est la cõgnoissance la foy est morte et n'a
aucun lieu, donc le pauvre Chrétien ce peult
bien dire miserable entre tous les hom-
mes de la terre, de ce que son salut, Para-
dis, repos, heur, beatitude, fellicité est
fondée sur ignorance et mescongnoissan-
ce, qui est son croire et sa foy, et toutes
fois disent toujours qu'ils scavent et cõ
gnoissent, mais c'est un scavoir de beste ou
Perroquet; ilz ne les font que profferer et
parolles sans aucune intelligence avec la
craincte qui toujours les accompaigne
et entretient.

Qui est en craincte, quel
que Craincte que ce soit
ne peult estre heureux.

Mais heureux sera celluy comme David a prophetizay au Commencement de son premier Psalme, lequel n'aura point esté du Conseil des meschans Roys ou tirans et qui ne ce sera poit arresté à la voye, beut et chemin du vuil gaire ignorãt, croyant et ayant foy. Ansy q̃ n'aura pris charge d'égré ou Benefice es maisons de pestilence blaspheme et abbomination.

+ ce caractere est plus fin jusqu'à la fin

Mais au lieu de telles ambitions ou ignorances. medite jour et nuict et cõtemple que c'est de l'Eternel et de l'hõme, car l'hõme est la cõgnoissance les commandemẽs ou la loy. Et ce trouvera estre icelle loy, reprenant la raison, la Justice, la Verité et l'amitié que l'on lui faict perdre dès la mamelle par Craincte et peur en laquelle il est nourry en Dieu laquelle lui oste l'intellec et le repez l'on du Credo et de la foy, deux beaux eschantillons pour est toute sa vie docteur de Dame ignorance ou de la foy. Au lieu d'avoir sapience et cognoissance

de verité par la quelle il jugeroit cõme on luy donne faulx à entendre + fin. de lp. de lui mectre la craincte et peur en Dieu et aux armes la vertu et noblesse, mais qu'il mette la vertu et la noblesse en ceste cõgnoissance sçavoir et intelligence que c'est que de Dieu et de l'hõme et la craincte et peur a prendre et au maniment des armes, lors il aura commancemẽt de sapience, et la continura ayant la raison en la teste, sans la chercher a son costé, ou a l'espée, et l'amitié ou la justice et equité que les hommes se doivent naturellement les uns aux autres en leur cœur et par effectz au lieu d'estre en la bource et leur bouche seullement.

Fin.

A apprenez par ma recher
che en la nourriture de ceste Girarde
le Berruyer au nom de la quelle
il s'y treuve
De Bray lern Gerire
et uny avec celluy du filz
Lerre Gerũ vrey Fleo D
La foy Bygarrée.

+ Vendu par M. Decotte a Mr. gagnier a la vente duquel Mr. Dela vallier l'a acheté 851 ₶.

Note historique

De M. Falconnet Sur le petit Ouvrage de Geof. Vallée, Ecrite de la main de M. Falconnet lui même à la fin de la copie figurée de l'Ouvrage de Vallée sur le seul Exemplaire Imprimé qui soit à Paris dans le Cabinet de M. le Président de Cotte.

BIBLIOTHEQUE MAZARINE

M. de la Monnoye donna en 1714. à M. Le Card.l d'Estrées le Exemplaire qu'il avoit trouvé à Dijon de l'Ouvrage de Geoffroy Vallée; ce Exemplaire passa entre les mains de M. l'Archevêque de Cambray et ensuite en celles de M. le maréchal d'Estrées.

Après

Après la mort de ce dernier, sa Bibliotheque fut vendue en 1740. M. de Boze, Garde des Médailles du Roy avoit chargé Boudot l'un des deux Libraires qui devoient faire la Vente de pouvoir pour lui le Livre de Geoffroy Vallée jusqu'à 1200 ℔. Mais les heritiers lui en firent present pour reconnoître les soins qu'il s'étoit donné pour l'arrangement de la Vente de cette Bibliotheque.

Ce Livre se trouve dans le Catalogue de la Bibliotheque de M. de Boze page 46. N°. 214. Imprimé après sa Mort en 1753. Cette Bibliotheque fut achetté en Commun par M. le President de Cotte, M. Boutin de la Coulomiere et M. Wateler, et le Livre de Geoffroy Vallée tomba dans le lot de M. de Cotte qui en est actuellement

(8.7bre 1764) possesseur.

M. de la Monnoye avoit mis au devant du Livre dont il s'agit, la Note suivante écrite de sa main:

+ " Ce petit Livre est si rare qu'il n'en " reste peut être pas d'autre exemplaire " que celui ci *. "

La plupart des Ecrivains qui en ont parlé se sont trompés ou sur le nom de l'Auteur qu'ils ont nommé Godefroy d'Urval en françois, Godofredum et Gothofredum a Valle en Latin, ou sur l'année de son supplice qu'ils ont mise les uns en 1571, les autres, avec la croix du maine page 125. de sa bibliotth. en 1574. quoique conformement à la note manuscrite qu'on lit au devant de cet exemplaire il y ait bien lieu de croire que ce fut en 1573. Cette note étant apparemment de quelqu'un qui étoit à l'execution de Geoffroy

* Il y a à la Bibliotheque du Roy une copie figurée de ce Livre, telle que celle ci.

+ Le 7 janvier

Vallée. Le fond de la Doctrine de cet Auteur n'est pas l'Athéisme proprement dit, mais un Deisme commode qui consiste à reconnoître un Dieu sans le craindre et sans apprehender aucunes peines après la mort. Sur quoi Maldonat, Contemporain de Vallée, ayant dit dans son Commentaire sur le Chapitre 26. de St. Mathieu, qu'un Libertin de son tems avoit fait un petit Livre de l'Art de ne rien croire, Libellum de arte nihil credendi; plusieurs prenant ces paroles à la Lettre, ont cru que l'ouvrage étoit en Latin et avoit veritablement pour titre Ars, ou De Arte nihil credendi, ne pouvant deviner que Maldonat avoit par ces paroles équivalentes voulu exprimer le titre François, Fleau de la Foy. Bayle dans

dans son Dictionnaire au mot Val &c
a fait un Article fort defectueux
de le Geoffroy Vallée. Il semble douter
un peu que l'on y trouve que quiconque
veut être athée, doit être premierement
huguenot; mais il n'en auroit pas
douté s'il eut vu le livre feuillet 5. Verso.
avoit eu le livre et qu'il y eut lû le 5e feuillet tourné.

La note manuscrite que M. de la
Monnoye dit être au frontispice du
Livre est fort mal écrite est conçue
en ces termes:

" Il fut condamné à être pendu et son
" Corps reduit en Cendres le 2. Janvier
" 1573. au Châtelet de Paris, et fut du
" Jugement dit Appel. Par Arrêt du
" Parlement fut la sentence confirmée le
" 9e Jour de fevrier en suivant place de
" Grève, et abjura son erreur publiquement
" Cognoissant sa faute. "

auteurs à consulter.

Voyez La croix du Maine, sa Biblioth.

— René de la Barre, le commencement de ses Notes sur Novatien de Trinitate.

— Bayle, son Dictionnaire, au mot Val, edit. de 1697.

— Maldonat, in Mathaeum, c. 26. p. m. 572. — 1572.

— Moreri. Suplemt. de 1735.

— Idem. Suplement de 1749 pour l'Edit. de Hollande 1740.

— Louis d'Orleans, dans son Banquet du Comte d'Arret.

— Journal d'Henri III. Edit. de 1744. To. 3. pag. 35. et suivantes.

— M. de la Monnoye, ses notes sur le Jugement des Scavans de Bailler.

— Menagiana. Tome 4e.

— Sallengre. To. 1er de ses memoires de Litterature.

— Le P. Lelong. Ses deux ouvrages.

— Debure dans s. Bibl.

Arrest. (1)

Contre Geoffroy Vallée

Extrait des Registres du Parlement

du 8 fevrier 1574.

Veu par la Cour le procès criminel fait par le Prevost de Paris ou son lieutenant Civil, a la requête du substitut du Procureur Général du Roy au chastelet Demandeur a l'encontre de Geoffroy Vallée prisonnier es prisons de la Conciergerie du Palais, appellant de la sentence contre lui donnée par ledit prevot ou son lieutenant : par laquelle pour reparation des cas mentionnés audit Proces Ledit Vallée auroit été condamné a être mené dud chastelet, dedans une charrette, depuis Led chastelet jusques audevant la principale porte del'Eglise de Paris, et illec etant nud Pied, nue Tête en Chemise et a genoux, ayant la Corde au Col, tenant en ses mains une torche de Cire ardente du poids de deux livres, dire et declarer que Temérairement Malicieusement et Comme mal avisé, il auroit fait, composé, fait imprimer et exposé en vente un livre intitulé La Béatitude des chrétiens ou le fleau

(1) Tiré du volume des MSS. de M. Dupuy

de la foy par Geoffroy Vallée, natif d'Orleans, proféré dit & maintenu les Blasphemes et Propos enonés mantionnés au procès contre l'honneur de Dieu et de notre mere sainte Eglise, dont il se repentoit, et en requeroit Pardon et mercy a Dieu, au Roy, & a justice en la présence duquel seroient les livres scandaleux trouvés en son hotel ars et brulés devant la dite Eglise. ce fait seroit mené et conduit en la place de Grève & en icelle Pendu et étranglé a une potence qui pour ce seroit dressée aud lieu et son corps bruslé et reduit en cendres. Ses biens déclarés acquis et confisqués au profit de qui il appartiendroit sur la quelle Confiscation seroit pris la somme de quatre mille livres Parisis, qui seroit employée aux oeuvres Pytoyables sçavoir est aux Pauvres de l'hotel Dieu de Paris la somme de Mille livres Parisis a la Communauté des Pauvres de la ditte ville, semblable somme de mille livres Parisis & le surplus montant a deux Mille livres Parisis aux quatre ordres Mandians Religieuses de l'ave Maria, filles Pénitentes et filles Dieu, chacun par égale portion

et néanmoins que Pregent godet et un nommé huns
Messager des Pays bas, denommés au Procès seront prins au
corps et leur Procès fait Requeste présentée a lad. Cour le 2
janvier dernier passé par jacques jacquier au nom de
Curateur dud. vallée tendant a fin d'etre Reçu appellant
des Procedures faites par devant Me. René Nicolas
Conseiller audit Chatelet attachées a icelle Requeste, certain
acte d'appel signé Beaufort et Payen notaires audit
Chatelet en datte du Premier jour dudit Mois de janvier,
Mis ainsi par Ordonnance de lad. Cour a la diligence dud.
Curateur et Oui et interrogé en icelle ledit Vallée pour
ce mandé a plusieurs et diverses fois : Le Rapport des
Medecins en la présence desquels led Vallée auroit de
Rechef été interrogé ~~en icelle led. vallée~~ par aucuns
Conseillers d'icelle a ce Commis et depuis Ouis en lad cour
lesd. Medecins les Conclusions du Procureur Général du Roy
auquel le tout auroit été communiqué et tout considéré
dit a été sans avoir égard a ladit Requeste, que mal et
sans grief, led Vallée a appellé et l'amendera et pour faire
mettre ce présent arrêt en Execution selon sa forme et teneur,
lad. Cour a renvoyé et renvoye ledit vallée Prisonnier

pardevant le prevost de Paris ou son lieutenant dur
quel a été appellé, auquel a été dit, et enjoint de
mettre led decret de prinse de corps a execution
decerné contre led Godet et hans Messager du Pays bas,
et proceder a l'encontre d'eux extraordinairement et leur
faire et parfaire leur procès en toute diligence et de
le avoir fait encertifier dedans quinzaine et entre
ordonné la Cour que inhibitions et defenses seront faites
a toutes personnes de quelque etat, qualité ou condition
qu'ils soient d'avoir et retenir aucuns exemplaires
dud Lieu composé par ledit Vallée cidessus
mentionné, ains leur enjoint d'iceux apporter dedans
vingt quatre heures au greffe criminel de dad Cour
pour etre a l'instant ars et brulés sur peine a
ceux qui en retiendront aucuns d'etre declarés fauteurs
adherans et punis de pareille peine que ledit Vallée
fait en Parlement le 6e jour de fevrier M V.c LXXIIII
signé Mellon.

BIBLIOTHÈQUE MAZARINE